



Maison en indivision et conflit

Par **dachivolde**, le **10/06/2009** à **22:51**

Bonjour,

il y a dix ans j'ai acheté en indivision avec mon concubin de l'époque une maison. Nous avons eu un enfant. Nous nous sommes quittés, je suis restée avec l'enfant à la maison, le père de celui-ci parti vivre chez ses parents. Depuis, je réclame de lui acheter sa part, il refuse catégoriquement pour m'ennuyer.

Maintenant, j'ai un nouvel ami. Nous ne vivons pas ensemble mais s'il venait à s'installer dans cette maison, est-ce que mon ex-concubin (qui est aussi propriétaire de cette maison) peut me l'interdire, se retourner juridiquement contre moi? Alors que je lui propose maintes fois de racheter sa part.

Merci de m'apporter une réponse, je suis dans une impasse.